

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2006

REMBOURSEMENTS GROUPAMA

Le Conseil Municipal accepte le remboursement des sommes de 199.00€ et 77.40 € au titre d'achat de matériels de sécurité attribuées par la Caisse locale de Gevrey Chambertin Groupama Grand Est et la somme de 727.48 € par Groupama Assurances en dédommagement d'un sinistre survenu le 28/06/2004 sur un lampadaire d'éclairage public.

DEMANDE D'ACHAT DE PARCELLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal accuse réception de la demande de M. LENOIR Samuel relative à l'acquisition de deux parcelles communales au lieudit "Combesson de la Buère" cadastrées A181 pour une superficie de 4a 20ca et A179 pour une superficie de 2a 50ca, lesquelles sont enclavées dans son exploitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la vente à M. Samuel LENOIR, de la parcelle A181, superficie 4a 20ca, au prix de l'euro symbolique, frais d'actes à la charge de l'acquéreur; et autorise le maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces s'y rapportant auprès de maître Clément DE LEIRIS, notaire à Gevrey Chambertin, Côte d'Or. La parcelle A 179 ne peut être vendue car elle supporte un transformateur électrique.

CONVENTION DE LA POSTE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la lettre du directeur de la Poste de Côte d'Or, M. Georges VILPOUX, dans laquelle il propose à la commune la signature d'un avenant à la convention signée précédemment pour la mise en place de l'agence postale communale et ses modalités de fonctionnement.

L'association des Maires de France ayant fait pression au titre l'ensemble des communes, les indemnités mensuelles compensatrices sont donc revalorisées en raison notamment de la création de la Banque Postale et de l'extension des services à assurer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à signer l'avenant N°1 à la convention relative à l'organisation de l'agence postale communale.

DEMANDE D'ACHAT DE TERRAIN EN ZONE D'ACTIVITES

Le Conseil Municipal prend acte de la demande de M. Christophe REGNIER qui souhaite obtenir un terrain en zone d'activités en vue d'exercer sa profession d'agencement d'intérieurs, cuisines, salle des bains, placards.

Sa demande est acceptée et classée par ordre chronologique en attendant l'évolution des démarches entreprises par la SCET mandatée sur l'aménagement de cette zone.

O.N.F REGIME FORESTIER / AFFOUAGES

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport de gestion par l'ONF des parcelles boisées communales soumises au régime forestier.

Avant d'inclure d'autres parcelles, le conseil souhaite effectuer une visite sur site des zones concernées, avec les garants de la forêt communale, et recueillir des explications sur le programme de gestion des futures parcelles soumises.

Les inscriptions pour les affouages de l'hiver 2006/2007 sont closes. Les lots seront délivrés dans la parcelle 34 en plaine, et le prix reste fixé à 5 € le stère façonné.

CONTRATS EDF

Les contrats EDF sont révisés et certaines modifications sont à prendre en compte comme des réductions de puissance ou des ampoules à économie d'énergie pour l'éclairage public, à remplacer progressivement.

QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Marathon : monter le chapiteau vendredi 17h30; feu d'artifice à Marsannay; rendez vous samedi 9h pour mise en place.
- ⇒ Devis pour réfection du mur Cosson à demander au maçon de l'école: société VPB d'Auxonne.
- ⇒ Feu à l'école dans le disjoncteur, suite aux travaux. Maîtrisé rapidement.
- ⇒ Suite au contrôle des installations électriques, devis demandé à J.F. NOBLOT de façon impérative.
- ⇒ Demande de la Société GIBOURG pour transformer une zone agricole du PLU en zone constructible: Décision reportée au prochain conseil
- ⇒ Prochain conseil le mercredi 8 novembre 2006, 19h.

Fait à Morey Saint Denis le 02/11/06

Le maire, Pierre BOISSET.